

«De l'efficacité des vœux»

L'AN NEUF Un vœu électronique, c'est la solution de facilité, il suffit d'un clic de souris pour l'envoyer simultanément à des centaines de personnes. Un vœu envoyé par la poste, c'est plus laborieux, il faut écrire, plier le message, lécher le timbre, poster le courrier... ça demande plus d'efforts et ça surcharge les facteurs qui aimeraient bien aussi prendre un peu de répit pendant les fêtes.

Un vœu gravé dans la pierre c'est le nec plus ultra. Ça s'est pratiqué autrefois des Sumériens aux Romains pour vénérer leurs dieux ou déesses, leurs empereurs, leurs rois, parfois leurs poètes. Quel-ques rares fous amoureux attaquent encore ci et là la pierre au burin ou l'écorce d'un arbre pour y graver le prénom de l'être aimé...

Quant à l'efficacité des vœux, qu'ils soient électroniques, écrits sur papier ou gravés dans la pierre, je me sens en droit d'émettre de sérieux doutes: le 1er janvier 1945, la plupart des habitants d'Hiroshima et Nagasaki s'étaient souhaité une bonne et heureuse année...

PIERRE-JOSEPH CHARMILLOT,
TRÉLEX

Un vœu, qu'il soit oral, écrit, ou électronique n'a certainement pas plus d'influence qu'un vulgaire pet de puceron, même lâché sur la plus belle des fleurs. Idem pour un vœu gravé dans le granit qui finira par s'effacer.

Mais un vœu, ça fait du bien non seulement à celui qui l'envoie mais aussi à son destinataire. L'émetteur et le receveur ne se sentent plus seuls, mais membres d'un réseau, et ça sécurise. Par conséquent, envoyer des vœux, c'est une double thérapie mais qui n'est pas remboursée par la caisse-maladie!

Trêve de philosophie! Je vous transmets mes meilleurs vœux de bonheur et santé pour la nouvelle année, tout en doutant de leur utilité... et pour cela je choisis la voie électronique afin de ne pas avoir à lécher le timbre qui laisse un faux goût sur la langue à l'heure de l'apéritif et parce qu'à mon âge, il est trop tard pour attaquer au burin un bloc de granit afin de vous transmettre mes cordiales salutations.

«Et pourquoi pas un tunnel?»

MOBILITÉ Au sujet de l'A1 à Morges, au lieu de contourner la ville, autant faire, dans les deux sens de circulation, un souterrain avec de magnifiques tunnels. Puis profiter de l'espace libéré pour créer des voies de circulation pour éviter le centre-ville et ainsi rendre cette magnifique ville aux piétons.

Il sera très difficile de faire passer l'autoroute par les

hauts au vu de la proximité des villages. C'est reporter le bruit ailleurs. Ce sera coûteux mais l'Office fédéral des routes (Ofrou), la Confédération et le canton devraient trouver l'argent assez facilement dans le portefeuille des automobiles et du citoyen payeur.

RENÉ DIND,
ANCIEN MORGIEU
VIVANT MAINTENANT
À LA CAMPAGNE HORS CANTON

HISTOIRE EN QUESTION(S)

Le père de Sherlock Holmes a-t-il introduit le ski en Suisse?

L'écrivain britannique Conan Doyle s'est initié au ski lors de ses séjours en Suisse. Il y a contribué à le populariser et s'arroge même la paternité du ski en Suisse. Un historien du sport est plus nuancé.

Conan Doyle, en séjour à Davos en 1894 parce que sa femme souffrait de tuberculose, commande des skis en Norvège. Il s'entraîne sur la colline en face de l'hôtel de Davos, sur le Jakobshorn, lit-on dans «Conan Doyle, Sherlock Holmes et la Suisse», de Vincent Delay.

Encouragé par ses succès, l'écrivain doublé d'un sportif, ouvre la route vers Arosa: «En y arrivant, nous éprouvions un orgueil de pionniers». Il fera aussi un compte rendu dans le «Strand magazine», le journal londonien dans lequel il publie les aventures de Sherlock. Ce qui a peut-être joué un rôle dans l'engouement des Anglais pour la Suisse. Vincent Delay affirme – et ce n'est pas le seul auteur à le faire – qu'on doit à Conan Doyle l'introduction du ski en Suisse.

Avis divergent

«On ne le doit pas seulement à l'auteur de Sherlock Holmes», a expliqué à Keystone-ATS le jeune historien du sport Grégory Quin, de l'Université de Lausanne. Ce

dernier vient justement de publier «Le ski en Suisse, une histoire» (Editions Château & Attinger) en français et en allemand, avec Laurent Tissot, Jean-Philippe Leresche et Daniel Yule.

«Le premier ski club enregistré en Suisse à Glaris date de 1893. Il y a donc de facto déjà un problème chronologique», explique l'historien du sport Grégory Quin. Des Scandinaves, qui viennent en Suisse pour faire du commerce dans le Nord de la Suisse, vont amener des skis dans les années 1880-1890.

Les premiers clubs

C'est en lisant un compte-rendu dans la presse du Norvégien Fridtjof Nansen au sujet de sa traversée du Groenland en 1888 que Conan Doyle commence à s'intéresser au ski. Il ne fut pas le seul ni en Europe, ni en Suisse: de jeunes Glaronais, en plus de créer le premier ski-club en Suisse, ont incité des artisans locaux à fabriquer des skis – en copiant les Norvégiens avant de développer leur propre expertise – et à organiser des concours, lit-on dans le livre de Grégory Quin.

Il faudra encore attendre quelques décennies avant que le ski ne se démocratise.

«Télé-Dôle, à quand un tourisme quatre saisons?»

INFRASTRUCTURES «Le super-télésiège de Télé-Dôle a été malheureusement mal et trop peu utilisé, d'où la situation actuelle.

Le massif de La Dôle, qui est magnifique, et de plus avec son télésiège situé entre deux villes importantes qui sont Genève et Lausanne, devrait offrir un vrai tourisme quatre saisons avec des sentiers fléchés, des buvettes d'alpage voire plus. Le télésiège devrait fonctionner aussi bien pour les skieurs en hiver que pour les randonneurs, et les vététistes le reste de l'année.

Mais si nous arrivons actuellement dans la situation où Télé-Dôle est au bord de la faillite, c'est que d'innombrables obstacles sont venus saigner cette magnifique installation et tous les beaux projets



qui pouvaient s'y rattacher. Parmi les obstacles auxquels je fais allusion, il y a les règles de la protection de la nature, auxquelles je suis aussi très sensible; il est important de ne pas faire n'importe quoi. Mais en s'inspirant de ce qui se fait dans le Parc national, avec des couloirs

clairement définis, il serait tout à fait possible qu'une cohabitation soit possible entre les humains et le faune et flore sauvage sur le massif de La Dôle.

Soit, je suis d'un tempérament idéaliste et je sais par expérience que tous les beaux projets allant dans ce sens vont prendre de nombreuses années d'études, faites parfois par des personnes pas toujours aidantes, et que ces beaux projets partent très souvent dans des oubliettes si ce n'est pas à la poubelle. Pour conclure, je suis très attristé de la situation actuelle de Télé-Dôle et j'espère que Région de Nyon et l'ensemble des communes de la région vont aussi réagir.

SIGI HALLER,
LE VAUD

«Disparition d'un parking de 300 places, les médias restent silencieux!»

STATIONNEMENT Cela fait plus de 20 ans que des crédits d'études ont été votés et dépensés (plus de 1,7 million de francs) pour aménager le quartier du Martinet, au nord de la gare de Nyon, sans que rien ne se soit passé.

Lors du Conseil communal de décembre 2023, un nouveau crédit d'étude a été accepté à une large majorité pour que la commune s'occupe enfin de ce Plan d'affectation concernant les deux parcelles qu'elle possède, et où, sur l'une d'elles, se trouvent le parking du Martinet et ses 300 places.

La commission, dont j'étais prési-

dente, qui a étudié le projet était totalement divisée sur le sort du parking. Dans le préavis, le parking avait disparu et n'était pas remplacé. La gauche et Les Verts approuvaient cette disparition, alors que le centre-droit insistait sur son maintien, en déposant un amendement, afin que l'étude inclue la possibilité de construire un parking souterrain répondant aux besoins des citoyens, sous les futurs immeubles.

Il s'agit de tenir compte du Collège du Rocher qui accueillera des compétitions sportives, également des citoyens des villages alentour qui pren-

nent le train à Nyon, du manque de parkings récurrent à Nyon et de Perdtemps, souvent plein, qui ne sera pas enterré avant longtemps.

Les discussions ont été vives et nourries autour de l'amendement qui a finalement été refusé lors du vote, par la gauche, à quelques voix près.

Quelle ne fut pas ma surprise de ne lire aucun article à ce sujet dans la presse locale. La suppression de 300 places de parcs à Nyon ne mériterait-elle pas une information aux citoyens?

BÉATRICE ENGGIST,
CONSEILLÈRE COMMUNALE, NYON

C'ÉTAIT HIER

Où sont les femmes?

NICOLAS QUINCHE
HISTORIEN



Longtemps invisibilisées dans les récits et manuels d'histoire, les femmes sont remises en lumière. Les historien-nes et les historiens s'attachent désormais à retrouver leurs traces et à analyser leurs parcours et leurs combats pour conquérir leurs droits. Le dernier numéro thématique de la *Revue historique vaudoise* publié aux Editions Antipodes et sobriement intitulé «Les femmes: quelle histoire!» s'inscrit dans le sillage ouvert notamment par l'historienne française Michelle Perrot qui œuvra tout au long de sa carrière à légitimer ce nouveau champ de recherche. Les contributions de ce numéro dévoilent des parcours de femmes individuels ou collectifs que l'histoire a longtemps occultés.

A qui se donne la peine de les chercher, les femmes apparaissent pourtant aussi dans les archives privées ou publiques. Léonard Burnand nous rappelle la récente arrivée des femmes sur les bancs de l'Université de Lausanne en tant qu'étudiantes ou détentrices de chaires. En 2021, les étudiantes étaient majoritaires (64%) à la Faculté des Lettres de l'Unil, ainsi que les doctorantes (58%). L'accession des femmes au rang professoral ne s'est accélérée que dans le dernier tiers du XXe siècle. Ainsi en 1977, aucune professeure n'enseignait à la Faculté des Lettres. Les premières nominations de femmes eurent lieu dans les années 1980. Le retard fut comblé en quarante ans. De 1981 à 2021, les professeures nommées à la Faculté des Lettres passèrent de 0 à 48%.

Les femmes furent aussi longtemps absentes dans nos espaces publics qui commémoraient surtout des hommes. Ce déséquilibre ne reste plus désormais dans



une impasse. Les noms de rues se féminisent progressivement sous l'impulsion de militant-e-s et de municipalités. Lausanne a ainsi réagi face à cet effacement des femmes: sur 700 rues, places et avenues, 110 célèbrent des personnalités. Parmi les heureux élus, on ne comptait encore dernièrement que trois femmes dont le nom avait été donné à une rue! La Municipalité de Lausanne a entrepris de rééquilibrer la situation et d'œuvrer à la création d'un espace public plus égalitaire: en 2026, les nouveaux noms de rue féminins devraient atteindre 27% du total, comme l'annonce dans sa contribution Joëlle Moret, déléguée à l'égalité à Lausanne. Pauline Milani et Raphaëlle Ruppen Coutaz ont, quant à elles, constaté un déséquilibre similaire dans le *Dictionnaire historique de la Suisse*. En effet, celui-ci con-

tient 1234 notices concernant des femmes, soit 5,13% des entrées biographiques. Pour tenter de «démasculiniser» l'histoire de la Suisse, elles ont créé, mis en ligne et alimenté, avec l'aide aussi de leurs étudiant-e-s en histoire, un «Dictionnaire sur l'histoire des femmes». Cet outil, est accessible à l'adresse www.femmesensuisse.ch, et est pensé comme un moyen d'encourager une histoire mixte; il met à disposition des portraits de femmes, des articles de fond les inscrivant dans leur contexte historique, ainsi que des sources variées telles que documents d'archives, interviews ou photographies.

Les femmes sont présentes dans les archives judiciaires qui dévoilent les déviances et les crimes. Elisabeth Salvi s'est attachée à mettre en lumière les femmes incendiaires et leurs mobiles à la fin de l'époque moderne.

Sur 2700 dossiers criminels sondés pour la période de 1702 à 1796, 17 affaires d'incendies volontaires ou de menaces d'incendie ont été découvertes, impliquant 9 hommes et 8 femmes. Parmi les peines infligées aux prévenues, on recense la marque au fer rouge, le bannissement, la décapitation ou l'étranglement avant de finir dans un bûcher ardent. Ces incendies criminels révèlent souvent des conflits sociaux où l'on boute le feu pour se venger d'un voisin ou d'un employeur suite à un licenciement ou même parfois à des abus sexuels.

Ce numéro thématique, dont la richesse nous empêche de recenser toutes les contributions, consacre encore des articles aux femmes qui ont œuvré dans les champs de la littérature, des arts, de la photographie et du cinéma.